

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
15 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

2024D029

OBJET :

**06.b) AFFECTATION DE
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2023 AU
BUDGET PRIMITIF
2024 DE L'ECRH.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20240328-2024D029-DE



L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-huit MARS à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. CITERNE Joël
M. TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'ECRH de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un EXCÉDENT de fonctionnement de : 63 273,14 €

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Déficit antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : - 4 409,33 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 58 863,81 €

Excédent de fonctionnement de clôture au 31/12/2023 63 273,14 €

Résultat d'investissement de clôture 2023	EXCÉDENT	60 564,76 €
Restes à réaliser dépenses (investissement)	au 31/12/2023	NEANT
Restes à réaliser recettes (investissement)	au 31/12/2023	NEANT
Excédent d'investissement :		60 564,76 €

AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE 2023

1. A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur ligne 002 dépenses) :

2. En couverture du besoin de financement (c/1068) :

SOLDE DISPONIBLE :

3. En affectation complémentaire en réserve (c/1068) :

4. En affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 63 273,14 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat